

Halte au chaos dans les écoles ! Le ministre doit répondre aux revendications !

Alors que le ministre a publié la veille de la rentrée un 48ème protocole, qui à l'instar des 47 qui l'ont précédé, fait reposer la responsabilité de la gestion de la situation actuelle sur les personnels, et en particulier sur les directeurs, quelle est la situation dans les écoles trois jours après la rentrée ?

Le ministre Blanquer claironne sa volonté de garder les écoles et les classes ouvertes... et c'est très exactement le contraire qui se passe :

- Dans chaque département, ce sont des centaines de classes fermées faute de remplaçants !
- Les élèves sont renvoyés chez eux en cas d'absences non remplacées, charge aux directeurs et enseignants de l'annoncer aux parents d'élèves ou d'essayer de les joindre...
- En cas de COVID dans une classe, les élèves testés reviennent dans le plus grand chaos, charge aux directeurs et enseignants de contrôler les attestations sur l'honneur ou de contacter les parents, encore, alors que ces tâches de santé publiques devraient relever des services de l'ARS...
- Les personnels quant à eux, ne bénéficient toujours pas des mesures de protection que l'employeur devrait assurer, suivi médical, masques FFP2 et tests pour ceux qui le souhaitent...
- Et pour les élèves qui restent chez eux, les personnels subissent toujours plus de pressions pour effectuer de l'enseignement à distance, en dehors de toute réglementation !

C'est à devenir fous !

Pas plus qu'il n'acceptait que les élèves ne s'entassent au fond des classes, le SNUDI-FO n'accepte qu'ils soient renvoyés chez eux dans le plus grand chaos ! Les postes doivent être pourvus, les enseignants remplacés, le droit à l'instruction respecté !

Cela ne peut se faire que par le recrutement immédiat des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires, et le réabondement de celles-ci. Ces candidats sont disponibles. Il suffit que le ministre décide d'y faire appel ! De qui se moque-t-il avec ses appels désespérés pour trouver des contractuels, voire des retraités pour remplacer les collègues absents ?

Face à cette situation intenable, le SNUDI-FO constate que la colère des personnels s'exprime avec l'aide du syndicat :

- Dans le Rhône, les organisations syndicales SNUDI-FO, SNUipp-FSU, SE-UNSA, CGT Educ'action, SGEN-CFDT et SE-UNSA appellent à un rassemblement mercredi 12 janvier devant la DSDEN pour le recrutement immédiat de tous les candidats au concours inscrits sur liste complémentaire, le réabondement de celle-ci et la défense du droit au temps partiels !
- Des écoles de Toulouse décident la grève jeudi 13 janvier et une AG enseignants-parents avec le SNUDI-FO et la FCPE pour le remplacement des personnels absents !
- Dans le Val de Marne les AESH réunis en AG décident la grève dès le 10 janvier pour un statut de fonctionnaire et un vrai salaire, pour le retrait des avenants et l'abandon des PIAL !
- En Côte d'Or, la FNEC FP-FO propose aux autres fédérations un rassemblement mercredi 12 janvier !
- En Indre-et-Loire, des AG enseignants-parents se préparent pour s'opposer aux fermetures de classes programmées par la dotation inacceptable du ministre pour la rentrée 2022 !
- En Moselle, le SNUDI-FO a réuni 79 PE et AESH en RIS qui, dans leur appel, revendiquent la sécurisation immédiate des écoles avec des masques FFP2 pour les personnels qui le souhaitent, des capteurs de CO2 et des purificateurs d'air ainsi que le recrutement statutaire d'enseignants (en ouvrant les listes complémentaires) et d'AESH ainsi que la revalorisation des salaires !
- En Mayenne, 29 PE et AESH réunis avec le SNUDI-FO revendiquent des postes statutaires par l'ouverture immédiate de la liste complémentaire, des purificateurs d'air, des capteurs de CO2 et des masques FFP2 en quantité, une revalorisation salariale immédiate : 49 points d'indice (183 euros net mensuels) et le dégel de la valeur du point d'indice !
- En Seine-Saint-Denis, en 3 jours, ce sont plus de 180 collègues qui se sont inscrits aux 4 RIS organisées par le SNUDI FO, du jamais vu !

Pour le SNUDI-FO, le statut des personnels, le fonctionnement de l'Ecole sont mis en danger par les mesures Blanquer.

Le SNUDI-FO revendique :

- Le recrutement immédiat de tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et le réabondement de celles-ci ;
- Le recrutement d'infirmières scolaires, de médecins scolaires et de médecins de prévention à hauteur des besoins ;
- La création de toutes les classes et de tous les postes nécessaires et aucune fermeture de classe lors des prochains CTSD ;
- Le respect des prérogatives des directeurs d'école, l'arrêt de l'accumulation des tâches supplémentaires et l'abandon de la loi Rilhac ainsi que de l'expérimentation Macron à Marseille ;
- De véritables mesures de protection, comme des masques FFP2, des tests et des capteurs de CO2 pour les personnels qui le souhaitent, en lieu et place des protocoles inapplicables ;
- La tenue de CHS-CT en urgence pour les départements qui le demandent ;
- L'arrêt de toutes pressions vis-à-vis des personnels pour les contraindre à effectuer du télé-enseignement ;
- L'augmentation de 21% de la valeur du point d'indice et une augmentation indiciaire immédiate de 283€ net mensuels comme l'ont obtenu les hospitaliers ;
- Un vrai salaire et un vrai statut pour les AESH, l'abandon des PIAL.

Le SNUDI-FO soutient toutes les initiatives prises dès maintenant par les personnels pour la satisfaction de leurs revendications, y compris par la grève, et rappelle que la FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève courant jusqu'aux vacances de février.

Il invite les personnels à se réunir dans les écoles, les circonscriptions, à discuter de cette situation et de leurs revendications, à décider de toutes les initiatives pour obtenir satisfaction et en particulier à être massivement en grève et dans les manifestations lors de la journée de grève interprofessionnelle du 27 janvier, à l'appel de FO, de la CGT, de la FSU, de Solidaires, de l'UNEF, de la FIDL, du MNL et de l'UNL, au côté des autres salariés et de la jeunesse, qui ne sont pas épargnés eux non plus par les mesures gouvernementales !

Montreuil, le 6 janvier 2022